



## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 novembre 2021**

### Date de convocation

20 octobre 2021

### Date de l’affichage

20 octobre 2021

### Présents :

Mme Marie-Lucie HENRY - M. Gérard NOWACZYK - M. Stéphane VIOLANT - Mme Evelyne MAIRE – M. Jean-Michel MEXIQUE - M. Bruno LURION - Mme Evelyne WARIN– M. Benoît CHAUDILLON – M. Joël BERNARD.

### Excusé ayant donné pouvoir

Monsieur Yannick DUPAYS (procuration à M. Gérard NOWACZYK)

### Absent excusé

0

### Secrétaire de séance

Monsieur Jean-Michel MEXIQUE

## **1 – Colis de Noël**

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide d’attribuer aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant dans la commune, un colis d’une valeur de 35€ pour une personne seule et de 70€ pour un couple.

## **2 – Contrat d’entreprise pour travaux forestiers**

Après avoir étudié plusieurs propositions, le conseil municipal, à l’unanimité, autorise Madame le Maire à signer un contrat d’entreprise pour travaux forestiers avec Monsieur Benoît LECOMTE, pour :

- l’abattage et le façonnage des grumes : feuillus, au prix de 10.50€ HT le m3
- l’abattage et le façonnage des grumes : chablis, au prix de 13.00€ HT le m3
- Cubage des grumes au prix de 1.00€ HT
- le débardage de grumes au prix 10.00€ HT le m3
- le façonnage de stères pour la commune au prix de 27.00€ le stère
- le câblage, s’il y a lieu au prix de 85.00€ l’heure

et avec Monsieur Valentin GEORGEL, pour :

- l'abattage et le façonnage de bois d'oeuvre au prix de 11.00 euros HT le m3
- Débardage du bois d'oeuvre au prix de 8.00€ HT le m3
- l'abattage et le façonnage de bois d'industrie au prix de 12.00 euros HT le m3
- Débardage du bois d'industrie au prix de 8.00€ HT le m3
- Le façonnage de stères au prix de 30 euros HT le stère.
- Rachat de bois d'industrie (BI ou BIL) au prix de 5.00€ HT le m3.

### **3 – Assistance technique et expertise sur cubage de coupes**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le devis établi par l'ONF pour :

L'assistance technique dans le cadre de l'exploitation forestière, pour un montant de 3 067€ HT, et l'expertise sur le cubage des coupes de l'automne hiver 2021 2022, pour un montant de 3 456€ HT, soit un montant total de 6523€ HT, 7 827.60€ TTC.

Ce devis est estimatif et pourra varier en fonction du cubage réel.

### **4 – Tarif stères à façonner et bois de chauffage**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe comme suit le prix du bois à façonner aux affouagistes et le prix du stère de bois de chauffage :

- Forfait de 10 € TTC pour l'affouage (Contrat)
- 10 € TTC le stère de bois vert ou sec à façonner.
- 33 € TTC le stère de bois de chauffage, par lot de 5 stères et par famille.

### **5- Contrôle des poteaux incendie**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil, deux devis demandés dans le cadre du contrôle des poteaux à incendie.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition établie par Est Incendie d'un montant de 479.30€ HT soit 575.16€ TTC.

### **6 – Noël de l'amicale de la Communauté de Communes**

L'Amicale des personnels de la Communauté de Communes organisera la projection d'un film au cinéma de Lunéville pour les enfants nés entre 2008 à 2021. A cette occasion les enfants recevront un cadeau d'une valeur de 50€. Elle propose aux communes de s'associer en participant à hauteur de 50€ par enfant du personnel concerné.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de verser à l'Amicale du Personnel la somme de 50€, pour un enfant d'un salarié communal.

## **7- Renouveau contrat mutuelle**

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion à la convention de participation santé du Centre de Gestion.

## **8- Dispositif chèque énergie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- accepte l'adhésion de la Ville de Glonville au dispositif chèque énergie en qualité d'acceptant pour permettre de pouvoir encaisser le montant des chèques énergies accordés aux habitants achetant du bois à la Commune.

## **9- Participation Mairie de Flin**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que les trois écoles du regroupement scolaire ont souhaité adhérer à l'association les incorruptibles et leur ont acheté 4 livres. La somme de 300€ a été prise en charge par la Mairie de Flin. Il est donc proposé de reverser une somme de 100€ à la Mairie de Flin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de verser à la Mairie de Flin la somme de 100€.

## **10- Remplacement conduite acier en inox**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil, un devis établi par Hydr'eau Services d'un montant de 1 050€ HT soit 1 260€ TTC, pour le remplacement d'une canalisation acier en inox au forage.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition établie par Hydr'eau Services.

## **11- Questions diverses**

Proposition de changer l'armoire électrique au forage, un devis a été demandé.

Demande de plusieurs jeunes du village de pouvoir jouer sur le terrain de foot aux beaux jours.

Véolia propose de venir en Mairie pour présenter la Société.

La société Elecinfo 54 propose d'équiper l'école d'une alarme anti-intrusion pour un montant de 7 282€, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.

Un devis a été demandé à Eso Detct pour la réalisation de la cartographie du réseau d'eau, montant de 8 210.00€ HT. Le Conseil Municipal souhaite attendre.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant à prendre la parole et aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23H00.

Fait à GLONVILLE, le 15 novembre 2021

Le maire,  
Marie-Lucie HENRY